

# Conférence du désarmement

Français

---

## Document final de la mille quatre cent soixante-dixième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mercredi 5 septembre 2018, à 15 h 10

*Présidente* : M<sup>me</sup> Beliz Celasin Rende .....(Turquie)



**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1470<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

Excellences, chers collègues, Mesdames et Messieurs, lors de la séance plénière d'hier, nous avons annoncé que nous avions l'intention de nous prononcer sur l'adoption des rapports des organes subsidiaires. Comme il a été souligné hier, nous avons la conviction que, entre autres choses, l'adoption des rapports constituera une avancée considérable sur la voie de la finalisation du rapport annuel de la Conférence du désarmement.

Nous allons revenir aujourd'hui sur la question de l'adoption des rapports mais, avant cela, je vais demander si une délégation souhaite prendre la parole pour soulever une autre question maintenant ? Cela ne semble pas être le cas.

La Conférence a la responsabilité d'adopter les rapports des organes subsidiaires. Toutefois, la décision figurant dans le document CD/2119 n'est pas claire en ce qui concerne la procédure d'adoption. C'est pourquoi hier, sachant que la procédure précède le fond, nous avons demandé à la Conférence de nous donner des indications à ce sujet. Des délégations ont fait part de leurs préoccupations et de leurs attentes en séance informelle, puis nous sommes repassés en séance plénière. Une délégation, la délégation de la Fédération de Russie, a proposé d'adopter les rapports des organes subsidiaires un par un. Une autre délégation a quant à elle estimé qu'elle avait besoin de temps. La proposition de la Fédération de Russie est toujours d'actualité. D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole à ce stade ?

Je donne la parole au Représentant du Canada.

**M. Davison** (Canada) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, nous avons passé la nuit sur cette question. Il n'empêche que des divergences subsistent encore avec la Fédération de Russie sur la question de la procédure exposée dans le document CD/2119. En fin de compte, nous persistons à penser que tous les rapports devraient être adoptés en une seule fois, et non un par un.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Canada de sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, comme nous avons pu le constater hier, il a été très difficile de trouver un consensus, quel qu'il soit, au sujet de la façon de procéder pour l'adoption des rapports. Je suis enclin à recommander de passer en séance informelle pour discuter de la question, mais, au vu des informations que plusieurs d'entre nous ont reçues faisant état des préoccupations d'un État en particulier concernant l'une des propositions, notre vision de la façon de procéder tend à se troubler un peu plus. Donc, d'après moi, il est nécessaire que nous discutions encore un peu, en séance informelle, pour tenter de trouver les moyens d'avancer. Je ne suis pas certain que nous puissions le faire à ce stade précis de la séance plénière.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur du Royaume-Uni.

**M. Liddle** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je souscris à ce que l'Ambassadeur des États-Unis vient de dire. Je pense que la meilleure chose à faire à présent serait d'étudier plus avant la question en séance informelle afin de voir si quelque chose a changé au cours de la nuit. Cela étant, de manière générale, j'aurais tendance à être du même avis que notre distingué collègue de la délégation canadienne. Comme nous l'avons énoncé lors de la séance plénière d'hier, il s'agissait d'examiner les rapports, un par un, en séance informelle et de les adopter à titre provisoire, puis de reprendre en plénière pour les adopter dans leur ensemble. Je ne vois pas de raison de changer cette procédure maintenant.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Fédération de Russie.

**M. Deyneko** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Madame la Présidente, chers collègues, ce n'est pas la première fois que la Conférence se heurte à un phénomène nouveau et intéressant qui veut qu'une décision soit prise dans un premier temps, puis que des interprétations généralement inconciliables en soient ensuite données.

En premier lieu, nous ne sommes pas d'accord avec nos collègues occidentaux sur leur interprétation de l'essence même des accords trouvés hier. Nous avons déclaré que la délégation russe se réservait le droit de revenir sur l'un quelconque des rapports d'organe subsidiaire en séance plénière.

En deuxième lieu, nous avons proposé que les délégations ayant des inquiétudes concernant un rapport en particulier expriment leur opinion, soit avant la présentation, pour adoption, du projet de rapport correspondant, soit après.

En troisième lieu, et c'est le plus important, comme il a été démontré lors des discussions informelles d'hier, la Conférence, malgré les meilleures intentions, ne sera pas en mesure d'examiner les rapports en tant qu'ensemble. C'est pourquoi nous devons attendre qu'un certain nombre de délégations trouvent une solution mutuellement acceptable sur l'un des cinq rapports d'organe subsidiaire et, donc, marquer une pause dans notre travail à ce stade puisque, au vu de l'ampleur de nos divergences, une solution mutuellement acceptable est tout sauf garantie.

À cet égard, la délégation russe a proposé la seule solution possible pour nous sortir de cette situation. Il s'agit essentiellement de ne pas laisser la Conférence être l'otage des opinions dissidentes de certaines délégations. Nous devons faire ce que nous pouvons, ici et maintenant.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vous remercie. À présent, je donne la parole à la Représentante de l'Australie.

**M<sup>me</sup> Wood** (Australie) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je voudrais simplement dire que je soutiens les observations de mon collègue de la délégation canadienne, ainsi que celles des délégations britannique et américaine. Il me semble que la façon la plus sensée d'aller de l'avant est de repasser en séance informelle pour voir comment y arriver. Je pense que, pour l'Australie, tous les rapports doivent être adoptés ensemble.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vous remercie. Je donne maintenant la parole au Représentant de la France.

**M. Riquet** (France) : Merci Madame la Présidente. Un petit peu selon les mêmes lignes que les orateurs précédents, je crois qu'il ne fait de doute pour personne qu'il y avait, hier, une compréhension partagée pour ce qui est de tenir compte des divergences sur l'interprétation des méthodes et les moyens procéduraux pour parvenir à l'adoption de ces rapports.

Hier, nous sommes convenus d'examiner en séance informelle les rapports un par un pour qu'ensuite l'adoption se fasse en un seul temps pour les cinq rapports.

Je pense qu'il n'y a pas de dissension à ce sujet mais c'est, en tout cas, sur la base de cette compréhension que ma délégation a donné son accord pour participer aux travaux hier après-midi.

Je crois que c'est aussi sur cette base que nous devons continuer. Je soutiens très clairement l'approche qui a été mise en avant, notamment par le Canada, le Royaume-Uni, l'Australie et les États-Unis, s'agissant de reprendre les discussions en séance informelle comme nous l'avons fait hier pour ensuite nous accorder de manière à pouvoir adopter tous les cinq rapports en un seul temps à l'issue de ces négociations. C'est, du moins ce que nous espérons.

Je vous remercie, Madame la Présidente.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vous remercie et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur d'Allemagne.

**M. Beerwerth** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je suis d'accord avec la plupart des autres orateurs pour dire qu'il est utile de repasser en séance informelle. Il me semble que lors de la séance informelle d'hier, aucune délégation n'a soulevé de question de fond mettant en cause l'un quelconque des rapports, à l'exception de celui de l'organe subsidiaire 4, donc j'espère qu'en principe, aucun problème ne se posera pour l'adoption en bloc de l'ensemble des autres rapports au moins. Cela me semble la façon la plus simple, la plus efficace et la plus rapide d'obtenir des résultats dans le cas présent.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole ? La Représentante de la Hongrie ?

**M<sup>me</sup> Kroll** (Hongrie) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, très rapidement, notre accord d'hier est toujours valable. Nous devrions donc poursuivre dans cette voie, dans le cadre de séances informelles et, si nous réglons le problème, nous devrions repasser en séance officielle et adopter l'ensemble des rapports en bloc.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vous remercie. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des Pays-Bas.

**M. Gabriëlse** (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, nous adoptons la même position que celle adoptée par le Royaume-Uni et la France en ce qui concerne l'interprétation de ce qui a été décidé, à savoir que nous devons nous mettre d'accord de manière informelle sur cinq rapports. Nous nous sommes déjà mis d'accord de manière informelle sur le contenu de quatre d'entre eux, il en reste donc un. Je m'associe à ceux qui soutiennent que nous devrions tenir une réunion informelle pour essayer de parvenir à un consensus sur le cinquième rapport, après quoi nous pourrions nous mettre d'accord sur les cinq rapports en séance plénière officielle.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole au Représentant de l'Inde.

**M<sup>me</sup> Bhandari** (Inde) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, ce que vient de dire le distingué Ambassadeur d'Allemagne est très pertinent. Juste pour clarifier notre propre position, la délégation indienne n'a aucun problème avec l'adoption de quatre des rapports d'organes subsidiaires, mais ne souhaite pas adopter le rapport de l'organe subsidiaire 4. Si nos préoccupations concernant le rapport de l'organe subsidiaire 4 étaient prises en compte, nous serions alors des plus disposés à nous associer à un consensus sur ce rapport également.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vous remercie. D'autres délégations souhaitent-elles prendre la parole ? Je n'en vois pas. Je donne la parole à la Fédération de Russie.

**M. Deyneko** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie renouvelle sa proposition de procéder à l'adoption des rapports des organes subsidiaires un par un, autrement dit faire ce que la Conférence peut et doit faire ici et maintenant. De cette manière, nous donnerons plus de temps aux délégations pour se mettre d'accord sur le rapport de l'organe subsidiaire 4, pour lequel il existe en effet de profondes divergences de vues.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vous remercie. Je pense qu'il n'y a pas d'autres délégations. Je donne la parole à la Fédération de Russie.

**M. Deyneko** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Chers collègues, je voudrais rappeler à tous que la Conférence du désarmement fonctionne sur la base du consensus et que les références à une opinion majoritaire n'ont pas leur place ici.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vous remercie. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Chine.

**M. Fu Cong** (Chine) (*parle en chinois*) : Dans l'état actuel des choses, les rapports de quatre des cinq organes subsidiaires font l'objet d'un accord. Il nous manque seulement un accord sur le rapport de l'organe subsidiaire 4. Je pense que ce que nous devons faire, c'est nous mettre d'accord le plus rapidement possible sur le contenu du rapport de l'organe

subsidaire 4 puis, sur cette base, déterminer ensemble s'il faut adopter les rapports en bloc ou un par un. Je pense que si nous parvenons à un accord sur le fond des cinq rapports, le deuxième problème sera très simple et facile à résoudre. C'est pourquoi je suis moi aussi favorable à la tenue de séances informelles maintenant, afin de débattre sur le fond du rapport de l'organe subsidiaire 4. Je vous remercie.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je vous remercie. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur d'Indonésie.

**M. Kleib** (Indonésie) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, très brièvement, nous savons que ce qui ressort de tous les rapports des organes subsidiaires est le fruit de notre travail commun. Je pense que le paragraphe 5 de la décision figurant dans le document CD/2119 dispose clairement que le rapport sur les progrès accomplis devra être soumis au Président pour adoption. Il n'y est pas prévu d'examiner les rapports. Il serait donc souhaitable que nous nous abstenions de reformuler ce qui a été décidé.

De toute façon, les rapports ne sont pas des instruments juridiquement contraignants. Il s'agit non pas d'un tremplin pour les négociations, mais simplement des rapports des organes subsidiaires. Toutefois, comme le rapport de l'un des organes subsidiaires suscite encore des préoccupations, je suis entièrement d'accord avec le Représentant de la Chine. Pourquoi ne pas débattre du rapport de cet organe subsidiaire en particulier – le rapport de l'organe subsidiaire 4 – juste pour s'assurer qu'il ouvre la voie à l'adoption ? Répondons aux préoccupations de certaines délégations concernant le rapport de l'organe subsidiaire 4 et faisons de notre mieux pour trouver un terrain d'entente, afin qu'il soit au moins prêt à être adopté, qu'il fasse partie d'un ensemble ou non. Mais surtout, j'espère vivement que nous allons adopter tous les rapports des organes subsidiaires. Sinon, je ne sais quel genre de message la Conférence du désarmement enverra aux personnes de la Conférence. Il est préférable que la Conférence adopte cet instrument juridiquement non contraignant.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des États-Unis.

**M. Wood** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, je voudrais juste réaffirmer un point que j'ai soulevé hier. Ma délégation a été et est heureuse d'avoir un débat sur les questions soulevées dans l'un quelconque des rapports des organes subsidiaires. Toutefois, ma délégation n'est pas disposée à revenir sur le texte de ces rapports d'organes subsidiaires. Ces rapports ont été achevés. Il est temps maintenant d'aller de l'avant en ce qui concerne la façon dont nous les adoptons.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Je suggère que nous passions en séance informelle maintenant. Je suspends la séance. Attendons cinq minutes pour laisser aux techniciens le temps de prendre les dispositions nécessaires.

*La séance est suspendue à 17 h 15 ; elle est reprise à 17 h 45.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Nous reprenons la 1470<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

À la lumière de notre séance informelle, nous passons maintenant à l'adoption des cinq rapports des organes subsidiaires. Je commencerai par l'organe subsidiaire 1, « Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire ». Je passe à l'adoption du rapport. Y a-t-il des commentaires ? Je donne la parole à la Fédération de Russie.

**M. Deyneko** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Madame la Présidente, je me réserve le droit de revenir sur cette question à un stade ultérieur, lors de l'examen des autres rapports.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je remercie la Fédération de Russie. D'autres délégations souhaitent-elles s'exprimer ? Monsieur l'Ambassadeur du Brésil ?

**M. De Aguiar Patriota** (Brésil) (*parle en anglais*) : Madame la Présidente, pourriez-vous juste nous dire la cote du document ? Je vous remercie.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Il s'agit du document CD/WP.612, organe subsidiaire 1, « Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire ». S'il n'y a pas d'autres observations ou demandes de parole, le rapport de l'organe subsidiaire 1 est adopté.

*Il en est ainsi décidé.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Nous passons maintenant au document CD/WP.613, organe subsidiaire 2, « Prévention de la guerre nucléaire, y compris toutes les questions qui y sont liées ». Je passe à l'adoption de ce rapport. Y a-t-il des commentaires ?

**M. Deyneko** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Madame la Présidente, avant d'en venir à l'adoption du rapport, je voudrais en clarifier le statut. Pour être précis, s'agit-il du rapport de l'organe subsidiaire 2 ou du rapport du coordonnateur de l'organe subsidiaire 2 ?

**La Présidente** (*parle en anglais*) : C'est le rapport qui a été soumis à la Conférence par l'intermédiaire de la Présidence.

**M. Deyneko** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je vous prie de m'excuser. Le rapport en question est-il présenté au nom de l'organe subsidiaire 2, ou par son coordonnateur en personne ? C'est là un point de procédure très important.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Bien. Je vais à présent donner lecture de la note verbale : « Le Représentant permanent du Royaume des Pays-Bas à la Conférence du désarmement présente ses compliments à la Présidente de la Conférence du désarmement et lui fait tenir ci-joint le rapport de l'organe subsidiaire 2 en application du paragraphe 5 de la décision CD/2119. ». Seulement le rapport de l'organe subsidiaire 2.

**M. Deyneko** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : En ce cas, la délégation russe demande qu'il soit envisagé d'insérer une mention ou une note de bas de page ou d'utiliser tout autre moyen pour indiquer clairement que le rapport a été soumis par le coordonnateur de l'organe subsidiaire 2 à titre personnel.

Je répète ce que nous avons dit pendant la séance informelle. La Fédération de Russie n'a pas approuvé le rapport de l'organe subsidiaire 2. Nous n'avons pas donné notre accord pour la version finale du rapport.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Merci. Il a été pris note des remarques de la Fédération de Russie en vue de l'établissement du procès-verbal. Je suppose que nous pouvons procéder à l'adoption du rapport ?

**M. Deyneko** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je pense que notre objection devrait être consignée dans les documents officiels de la Conférence.

Si je puis me permettre, Madame la Présidente, je voudrais que notre position soit très claire pour tous les participants à la Conférence. Notre objection ne porte pas sur le contenu du rapport. En revanche, nous sommes extrêmement préoccupés au sujet de la façon dont le rapport a été approuvé et vous a été transmis pour adoption par la Conférence.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Les remarques et les commentaires de la Fédération de Russie seront portés au procès-verbal de la Conférence et figureront dans le rapport. Bien, puis-je considérer que le rapport intitulé « Prévention de la guerre nucléaire, y compris toutes les questions qui y sont liées » est adopté ?

*Il en est ainsi décidé.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : À présent, passons à l'examen du document CD/WP.611, où se trouve le rapport de l'organe subsidiaire 3, « Prévention d'une course aux armements dans l'espace ». Puis-je considérer que le rapport est adopté ? Cela semble être le cas.

*Il en est ainsi décidé.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Maintenant, passons à l'examen du document CD/WP.614, où se trouve le rapport de l'organe subsidiaire 4, « Arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre

l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes (garanties de sécurité négatives) ». L'Inde demande la parole. Puis-je donner la parole à la Représentante de l'Inde ?

**M<sup>me</sup> Bhandari** (Inde) (*parle en anglais*) : Je voudrais qu'il soit porté au procès-verbal de la séance que la délégation indienne réserve sa position sur le rapport de l'organe subsidiaire 4, portant la cote CD/WP.614, et sur le paragraphe 50 du projet de rapport annuel de la Conférence du désarmement, publié sous la cote CD/WP.610.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : D'autres délégations souhaitent-elles intervenir ? La Fédération de Russie a la parole.

**M. Deyneko** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Madame la Présidente, nous faisons les mêmes commentaires sur le rapport de l'organe subsidiaire 4, pour lequel la délégation russe n'a pas donné son accord. Nous demandons par conséquent que le compte rendu officiel de notre séance plénière fasse mention de l'avis de la délégation russe selon lequel ce rapport a été soumis pour adoption à la Conférence par le coordonnateur de l'organe subsidiaire 4 agissant à titre personnel.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Merci. Je donne maintenant la parole au Représentant du Mexique.

**M. Heredia Acosta** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Merci, Madame la Présidente. Je souhaite juste répéter ce que nous avons dit lors des consultations et séances informelles. Le Mexique serait disposé à faire preuve d'une certaine souplesse au sujet du rapport afin de parvenir à un consensus, et aussi par respect pour le travail fourni par le groupe. En même temps, nous regrettons que notre suggestion, envoyée en temps opportun aux coordonnateurs, n'ait pas été prise en compte. Si j'ai bonne mémoire, nous n'avons pas été consultés à ce sujet et nous n'avons pas non plus reçu d'explication sur le fait que notre suggestion n'avait pas été retenue. Cette proposition, je le précise pour nos distingués collègues, portait sur la suppression de deux lignes dans la dernière partie du rapport. Selon nous, la dernière idée exprimée au premier paragraphe de la deuxième partie faisait référence à un consensus supposé sur la proposition d'organiser les discussions de manière structurée au sein de la Conférence. Je le répète, la formulation employée laissait entendre qu'il y avait un consensus sur la poursuite des travaux des organes subsidiaires. Or, nous savons qu'il appartient à la Conférence de se prononcer sur ce point, ce qu'elle fera l'an prochain. Une fois de plus, le Mexique est prêt à faire preuve de souplesse au sujet de l'adoption du rapport. Je voulais seulement clarifier notre position.

Merci, Madame la Présidente.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Merci. D'autres commentaires ? Donc, en ce qui concerne le rapport de l'organe subsidiaire 4, « Arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace d'emploi de ces armes (garanties de sécurité négatives) », nous le mettons de côté pour le moment. Nous passons au rapport suivant, qui porte la cote CD/WP.615. Il s'agit du rapport de l'organe subsidiaire 5. Puis-je considérer que le rapport est adopté ?

*Il en est ainsi décidé.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : D'autres délégations souhaitent-elles s'exprimer ? Monsieur l'Ambassadeur du Royaume-Uni, vous avez la parole.

**M. Liddle** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Madame la Présidente. Je vous félicite pour le travail que vous avez accompli cet après-midi. L'après-midi a été difficile mais nous avons obtenu des résultats.

Madame la Présidente, avec votre permission, je souhaiterais attirer l'attention de la Conférence sur une déclaration faite par mon Premier Ministre à la Chambre des communes cet après-midi au sujet de l'utilisation d'un agent neurotoxique au Royaume-Uni.

Vous vous souviendrez qu'en mars dernier, trois personnes, à savoir deux ressortissants russes, Sergei et Yulia Skripal, et un officier de police britannique, Nick Bailey, sont tombées gravement malades après avoir été exposées à un agent neurotoxique dans la ville de Salisbury. Les experts britanniques ont établi que l'agent neurotoxique en question était du Novichok, agent neurotoxique de qualité militaire mis au point par la

Fédération de Russie. Cette expertise a ensuite été confirmée par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), saisie d'une demande d'assistance du Royaume-Uni au titre de l'article 8 de la Convention sur les armes chimiques. Par la suite, fin juin, deux autres personnes, Dawn Sturgess et Charlie Rowley, sont tombées gravement malades à leur tour dans la ville d'Amesbury, près de Salisbury, après avoir été exposées elles aussi au même agent neurotoxique. Une fois de plus, l'expertise des spécialistes britanniques a été confirmée, il y a quelques semaines, par l'OIAC. Depuis, Dawn Sturgess est décédée.

Ce matin, la police de Londres (*Metropolitan Police*) et le ministère public britannique (*Crown Prosecution Service*) ont déclaré, au terme d'une longue et difficile enquête, qu'ils avaient rassemblé assez d'éléments pour engager des poursuites pénales contre deux ressortissants russes qui s'étaient rendus au Royaume-Uni, munis de passeports russes, sous les noms d'Alexander Petrov et de Ruslan Boshirov. Ils sont poursuivis pour collusion en vue de commettre un meurtre, tentative de meurtre de Sergei Skripal, de Yulia Skripal et de Nick Bailey, possession et utilisation de Novichok, ce qui est contraire aux dispositions de la Convention sur les armes chimiques, et pour avoir causé intentionnellement de graves lésions corporelles à Yulia Skripal et à Nick Bailey.

Le Royaume-Uni a d'ores et déjà délivré des mandats d'arrêt nationaux et européens contre les deux suspects. Nous essayons aussi de diffuser des notices rouges d'INTERPOL.

Sur la base du travail de la police et des renseignements recueillis, le Royaume-Uni a conclu que les deux personnes identifiées par la police de Londres et le ministère public britannique sont des officiers du service de renseignement militaire russe également connu sous le nom de GRU. Le GRU est une organisation qui obéit à des règles très strictes, avec une chaîne de commandement bien établie. Cette opération n'est donc pas le fait d'éléments incontrôlés. Elle a presque certainement aussi été approuvée en dehors du GRU, à un haut niveau de l'État russe.

L'enquête sur l'attaque dont ont été victimes Dawn Sturgess et Charlie Rowley est encore en cours. Nous ne pensons pas que Dawn et Charlie aient été délibérément pris pour cible. Ils ont sans doute été victimes de l'imprudence avec laquelle on s'est débarrassé de cette substance si toxique. Nous savons que du Novichok a été appliqué sur la porte d'entrée des Skripal, dans une zone accessible au public, ce qui a mis en danger la vie des passants et du personnel d'intervention d'urgence. La police de Londres est désormais convaincue que ces deux événements sont liés et ils font l'objet d'une seule et même enquête. Notre analyse et celle de l'OIAC ont confirmé qu'il s'agissait du même type de Novichok dans les deux cas. En outre, cet agent neurotoxique est l'une des armes chimiques les plus rares au monde et le fait qu'il a été découvert à deux reprises dans deux zones si proches ne peut être une coïncidence.

La communauté internationale a déjà exprimé son indignation face au recours à cet épouvantable agent neurotoxique dans un coin tranquille de l'Angleterre. En réaction à cet événement, 29 pays ont décidé d'expulser 153 diplomates russes et la Conférence des États parties à la Convention sur les armes chimiques a adopté en juillet, lors d'une session extraordinaire, une série de mesures pour renforcer la Convention et l'interdiction de ces armes effroyables, toujours en utilisation depuis maintenant presque un siècle. La Convention sur les armes chimiques et l'interdiction même des armes chimiques sont mises à rude épreuve, que ce soit en Syrie, à Salisbury ou ailleurs, et cette situation devrait préoccuper au plus haut point la Conférence du désarmement, organe qui a négocié cette Convention.

Je ne doute pas que les réseaux sociaux s'emploient déjà à saper la crédibilité de la déclaration faite aujourd'hui. Il en est d'autres qui œuvrent à la désinformation. La justice britannique, elle, s'occupe des faits, étayés par des preuves.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. D'autres délégations souhaitent-elles s'exprimer ? La parole est à la délégation russe.

**M. Deyneko** (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La pratique diplomatique nous impose de répondre à cette évidente manifestation d'hostilité, cette attaque dirigée contre la Russie. Cependant, nous nous rendons compte qu'il se fait tard et que nos

collègues sont fatigués. Aussi nous réservons-nous le droit de répondre à ces propos à la prochaine séance de la Conférence.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Merci. Nos travaux sont terminés pour aujourd'hui. La date et l'heure de la prochaine séance plénière vous seront communiquées ultérieurement. La séance est levée.

*La séance est levée à 18 h 5.*